

Le projet stratégique de développement des Fonderies de Sougland « Cap 2018 » a été bâti pour créer de la valeur par le triptyque Investissement/Innovation/International, afin d'assurer à l'entreprise sa pérennité et sa croissance. L'originalité et la force du projet « Cap 2018 » vient du fait qu'il concerne tous les secteurs de l'entreprise. Malgré sa faible taille (70 personnes engagées dans son projet), l'ambition de cette PMI au savoir-faire ancestral est de démontrer que le passage à l'Industrie du Futur, intégrant une démarche d'économie circulaire, se décline aussi bien par la modernisation des outils de gestion ou par l'implémentation des nouvelles technologies dans les études et les lignes de production que par un renouvellement du *business model* et des solutions novatrices offertes à ses clients.

140 ans après avoir inventé la machine à émailler (brevet primé à l'exposition universelle de Paris en 1900), l'originalité du projet a été la création du service R&D en interne capable de répondre aux attentes des clients, à l'évolution de pièces proposées dans son catalogue mais aussi de participer à des projets collaboratifs Français et Européens ainsi qu'à la réalisation de nouveaux produits. Le déploiement du projet « Cap 2018 » implique l'intégration de nouvelles technologies au sein de l'entreprise, que ce soit au niveau de la conception, la production, la logistique ou la gestion. Celles-ci correspondent à plusieurs thématiques de l'Industrie du Futur en particulier la virtualisation, les nouveaux modèles économiques, l'internet des objets et la gestion de la variabilité des nuances.

L'Alliance Industrie du Futur labellise les Fonderies de Sougland pour leur transformation vers un nouveau *business model* et la transition vers la nouvelle économie d'une entreprise traditionnelle, en s'appuyant sur leur technicité et une très forte culture client (Taux de fidélisation client 97,8 %).

Les autres entreprises labellisées en même temps que les Fonderies de Sougland sont:

BOUYGUES CONSTRUCTION MATÉRIEL ET LA STARTUP Viibe | Chilly-Mazarin (91)

DAGOMA | Roubaix (59)

FAURECIA | Caligny (61)

Suivez l'actualité de l'AIF sur www.industrie-dufutur.org et sur Twitter : [@industrie_futur](https://twitter.com/industrie_futur)

À propos de l'Alliance Industrie du Futur

L'Alliance Industrie du Futur, association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales, notamment les Régions, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à la modernisation et à la transformation de l'industrie en France, notamment par l'apport du numérique. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés. Son action est relayée en régions par des plateformes régionales, s'appuyant sur les réseaux des membres de l'Alliance, les collectivités pour accompagner les PME/ETI au plus près du terrain.

L'Alliance Industrie du Futur rassemble 35 membres : l'AFIC (Association Française des Investisseurs pour la Croissance), l'AFM (Association Française de Mécanique), l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique), l'AFNeT, l'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité), Arts & Métiers ParisTech, Bpifrance (Banque publique d'investissement), CCI France (Assemblée des CCI France), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), le Cercle de l'Industrie, le CERIB (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton), le CESI (Centre des Etudes Supérieures Industrielles), le CETIM (Centre technique des industries mécaniques), Consult'in France (Syntec Stratégie et Management), la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication), la FIM (Fédération des industries mécaniques), la Fédération de la Plasturgie et des Composites, la FIT (French Institutes of Technology), le GIFAS (Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et Spatiales), le Gimélec (Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés), l'Institut Mines-Télécom, l'Institut de Soudure, le pôle de compétitivité EMC2, le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), la PFA (Plateforme automobile), la plateforme SCAP industrie du futur (Système cyber-physiques adaptatifs de production du Lab-STICC), le RTE (Réseau de transport d'électricité), le SYMOP (Syndicat des machines et technologies de production), le Syntec Ingénierie (le syndicat des entreprises d'ingénierie), le Syntec Numérique (syndicat professionnel des éditeurs, et sociétés de Conseil en Technologies), TECHINFRANCE (Association Française des Éditeurs de Logiciels et solutions Internet), l'UIC (Union des Industries Chimiques) et l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Paca (UIMM Paca) et l'Union nationale des industries de l'Ameublement français (UNIFA).

Elle est présidée par Philippe Darmayan. Ses Présidents d'honneur sont Pascal Daloz et Frédéric Sanchez.